

LES EMPLOIS MODAUX COMME EFFETS DE PERSPECTIVE TEMPORELLE

LIGIA STELA FLOREA¹

ABSTRACT. *Modality as a Temporal Perspective Effect.* This article deals with some special uses of tenses in French, whose referential interpretation in discourse is quite different from their basic virtual meaning. French grammars call these “modal uses of tenses”: *imparfait d'imminence manquée, imparfait ludique et hypocoristique, futur d'hypothèse, de rétrospexion et d'atténuation*, etc. The author tries to reconsider these questions by means of cognitive grammar concepts in order to determine the relations between modality and perspective.

Keywords: temps verbaux/verbal tenses, signifié virtuel/virtual signifier, usage dérivé/derivative use, image/image, perspective/perspective, transfert mental/mental transfer, réalité connue/known reality vs réalité inconnue/unknown reality, modalité propositionnelle et illocutoire/propositional and illocutionary modality, effets contextuels/contextual effects.

Notre contribution porte sur quelques usages « dérivés » des temps verbaux suscitant en discours une interprétation référentielle qui contredit en partie la référence virtuelle du tiroir verbal. Les grammaires parlent dans ces cas d'emplois modaux des temps verbaux (« futur d'hypothèse » et « de bilan », imparfait « d'imminence manquée », etc.) ou de figures susceptibles d'une approche stylistique (« présent et futur historiques », « imparfait pittoresque »).

Ces usages révèlent les rapports étroits et complexes que les temps verbaux entretiennent, d'une part, avec l'aspect lexical et grammatical et, d'autre part, avec les modalités propositionnelles et illocutoires. L'article est une tentative de réexaminer ces questions à l'aide des concepts de la grammaire cognitive (Langacker 1987-1991 et Lyons 1995). On s'attache plus exactement à définir le rapport entre perspective et modalité et à cerner l'apport des tiroirs verbaux à la construction d'une représentation discursive.

1. Les enseignements de la grammaire cognitive

1.1. Le temps grammatical est un « temps conçu », construit par la langue en vue de donner une représentation structurée du « temps vécu » qui en assure l'intelligibilité et la communicabilité. Le système verbo-temporel est une structure

¹ Florea Ligia Stela, prof. dr., Universitatea « Babeș-Bolyai », Facultatea de Litere, 400202 Cluj-Napoca, lsflorea@yahoo.fr. Cette recherche a été réalisée au cadre du projet PN II ID 2235, financé par le CNCSIS (Conseil national de la recherche scientifique universitaire) de Roumanie.

symbolique créée par conceptualisation suivant les règles imposées par les conventions linguistiques. Aussi la sémantique du système verbal doit-elle être appréhendée, comme toute structure conceptuelle, à l'aide de notions comme « processus cognitif », « monde conceptuel », « espace mental » (cf. Langacker 1987).

La grammaire cognitive assigne aux catégories temps (*tense*) et modalité (*modality*) un rôle fondamental dans la conceptualisation et le traitement cognitif de la réalité. Le « système temps–modalité » intervient dans la prédication fondatrice (*grounding predication*) pour spécifier les rapports que chaque proposition entretient avec la région *ground* (situation d'énonciation).

La prédication fondatrice comporte deux options de base : absence vs présence du modal et absence vs présence du morphème de passé. La première option correspond à l'opposition conceptuelle (épistémique) *réalité vs non-réalité* et la seconde option correspond à l'opposition *réalité immédiate vs réalité non-immédiate*.

Le présent est le pôle non marqué de la prédication fondatrice, qui situe le procès dans la réalité immédiate, accessible au locuteur-conceptualisateur à partir de la région *ground*. Le passé, réalisé par un « morphème distal », en est le pôle marqué, qui situe le procès dans la réalité non-immédiate. Le futur recouvre la sphère de la non-réalité, marquée par les expressions modales. En effet, les divers formants du futur (plus ou moins grammaticalisés) ont pour la plupart une origine modale.

Appartiennent à la réalité seuls les états de choses que le locuteur-conceptualisateur tient pour réels. C'est sa conception du monde et non le monde réel en tant que tel qui intéresse la sémantique linguistique. C'est sa manière de concevoir le monde qui rattache tel ou tel état de choses à la réalité connue ou à la réalité inconnue ou encore à la non-réalité. Mais les structures conceptuelles évoluent avec nos connaissances du monde, ce qui implique l'organisation de l'expérience primaire et des structures cognitives déjà constituées « par application progressive et interactive de certaines procédures interprétatives » (Langacker 1987 : 114).

1.2. Il convient de s'arrêter aussi sur les notions d'*image* et d'*imagerie* qui comportent, selon Langacker, trois acceptions distinctes : métaphores ou figures en général, sensations imaginaires, visuelles ou auditives, et diverses manières de conceptualiser et de verbaliser une « scène ». C'est la dernière qui nous intéresse ici : « Image and its derivatives describe our ability to construe a conceived situation in alternate ways – by means of alternate images – for purposes of thought and expression » (Langacker 1987 : 110).

Une seule et même situation peut être décrite à l'aide de deux images différentes en fonction des aspects qui ont retenu l'attention (sélection), de la relative saillance de ces aspects, du niveau d'abstraction ou de spécificité où l'on se situe (abstraction), de la perspective, du point de vue dont on envisage la situation (perspective), etc. Les images alternatives qu'on donne d'une scène remontent à des expériences mentales qualitativement différentes. Il s'ensuit que, pour une expression linguistique, l'image qu'elle construit, la manière particulière (établie par les conventions linguistiques) dont elle structure une situation constituent un aspect fondamental de son sens.

Les images à l'aide desquelles on peut structurer une conceptualisation varient en fonction de certains paramètres que Langacker désigne par le terme de *focal adjustments*, à savoir : la sélection, la perspective et l'abstraction. La *sélection* décide quels aspects de la scène seront traités, la *perspective* indique la position depuis laquelle la scène est observée, avec certains effets sur la saillance relative des participants. Enfin, l'*abstraction* dénote le niveau de spécificité choisi pour la description.

Les cognitivistes sont unanimes à reconnaître l'importance de la perspective pour la structure sémantique et grammaticale. En vue d'une approche à la fois plus rigoureuse et plus convaincante de cette fonction cognitive, Langacker met en place un modèle théorique articulé autour de quatre concepts : la division *figure / fond*, le *point de vue* et les notions connexes de *deixis* et de *subjectivité / objectivité*. La relevance de ces aspects pour la structure conceptuelle explique, selon Langacker, leur importance autant pour la structure sémantique que pour la structure grammaticale.

Il va de soi que ces aspects intéressent de près la sémantique des expressions temporelles et l'organisation temporelle des textes. Le temps verbal, indissociable de l'aspect, avec lequel il constitue la référence temporelle virtuelle, est l'un des instruments grammaticaux qui servent à conceptualiser et à codifier la *perspective de locution* (cf. Weinrich 1989). Le couple *figure / fond* intervient, en relation avec le point de vue, dans les mécanismes de *mise en relief* responsables de l'opposition *premier plan / arrière-plan* de la narration.

En fait, la tripartition de Weinrich *perspective, registre, relief* est réductible à une opération unique. La construction d'une représentation discursive (situations, événements) suppose, dans l'ordre linéaire du discours, une *mise en perspective* de ces situations ou événements comme condition nécessaire à la *mise en texte* (cf. Florea 1999). Les opérations d'ancrage énonciatif, qui déterminent l'ancrage temporel initial du texte (cf. Bronckart 1991), instituent une première relation de perspective entre le discours et le monde. C'est elle qui décide de l'organisation textuelle et temporelle de chaque genre discursif.

1.3. Selon certains auteurs (cf. Moeschler 1994, 1998 et Sthioul 1998), les emplois modaux sont à analyser dans un cadre plus général, à partir de la distinction que la théorie de la pertinence opère entre usage descriptif et usage interprétatif. Cette distinction recoupe en partie la division sémantique entre sens dénotatif et sens connotatif : l'un ne fait que décrire un état de choses tandis que l'autre évoque une autre représentation de cet état de choses.

Dans des contextes que G. Kleiber (1993) qualifie d'« opaques », les temps verbaux n'ont pas leur fonctionnement référentiel habituel, car ils ne servent plus au repérage temporel du procès. Soit ils ne donnent du procès qu'une image aspectuelle, soit ils réinterprètent les valeurs temporelles comme des valeurs modales relatives à l'engagement énonciatif du locuteur.

Ces usages non littéraires des tiroirs verbaux s'écartent de leur signifié virtuel sans le mettre en question pour autant : c'est le signifié virtuel qui fournit à l'interprète des instructions de traitement de la forme temporelle en vue de construire des effets

de perspective et des significations modales. En tant qu'ils réclament la construction d'une nouvelle représentation (temporelle ou non), les usages dérivés des temps verbaux reposent sur des procédures interprétatives qui impliquent le traitement conjugué de l'information linguistique (intra-énoncive) et contextuelle (pragmatique).

A l'issue des procédures interprétatives, la nouvelle représentation va donner accès à un autre espace mental – un univers imaginaire où l'on accède par la conjecture ou par un contrat de fiction – ou va donner lieu à un changement de perspective temporelle avec, pour effets contextuels, des significations modales qui concernent autant la modalité propositionnelle que la modalité illocutoire.

Le premier type d'effets contextuels intéresse le présent et le futur « historiques » de même que l'imparfait « d'imminence manquée », « ludique » et « hypocoristique ». Seuls les emplois de l'imparfait seront traités ici, le présent historique ayant fait l'objet d'une étude antérieure (Florea 2005). Le second type d'effets concerne des emplois tels que : présent et passé composé « pro futuro », futur « d'hypothèse » et « de rétrospection ».

2. Le transfert mental dans un univers imaginaire

2.1. De l'hypothèse irréaliste à l'imminence manquée

On décrit d'habitude l'imparfait comme une projection du présent sur le plan du passé. En effet, la formule « Il était une fois » servant de préface aux contes mythiques a une fonction analogue à celle de « Nous sommes à x au temps de y » qui sert de préambule à maints récits littéraires. L'imparfait comme le présent impliquent ici une procédure de réinterprétation de la « deixis primaire » (cf. Lyons 1995) par transfert mental du monde actuel (la « réalité immédiate » de Langacker) dans un monde imaginaire (la « non réalité »).

Ce processus cognitif intervient également dans deux séries d'emplois modaux de l'imparfait : emplois contrefactuels (hypothèse irréaliste et imminence manquée) et emplois fictionnels (IMP mythique, ludique et hypocoristique).

Pour mieux cerner les mécanismes sémantiques qui sous-tendent ces emplois, on va confronter les représentations que l'IMP et le COND donnent du contrefactuel. Si, par ses emplois temporels, l'IMP se montre proche du PR, par ses emplois modaux, il se rapproche plutôt du COND auquel il s'apparente par des traits sémantiques et morphologiques.

Les affinités sémantiques des deux formes en *-ais* s'expliquent par leur manière analogue de signifier « l'inactualité ». Si le PR implique la prise en charge en Mo des deux chronotypes α et ω , pour l'IMP, la prise en charge est limitée à ω . L'inactualité de α concourt à « recréer dans le passé l'incertitude de l'avenir » (Martin 1987 : 130).

Le *si* hypothétique suspend la partie ω de l'IMP et la partie restante α rapproche ce tiroir du COND dont il devient le corrélat obligé dans ce système. La partie α d'*essence modale* est liée dans le COND comme dans l'IMP à une certaine

« image d'univers » : image de notre propre univers à un moment R du passé ou, dans le cas du discours rapporté, image d'un autre univers. Indépendante de toute validation dans le réel, cette image d'univers confine la situation évoquée dans un monde contrefactuel.

C'est le « calcul » sémantique qui intervient dans les deux cas qui nous intéressent : IMP d'hypothèse irréaliste et IMP d'imminence manquée. Le premier connaît à son tour deux types d'emplois : en subordonnée conditionnelle et en principale relié(e) à un *si* + PQP.

Les exemples 1 illustrent l'emploi canonique de l'IMP en subordonnée conditionnelle.

- (1a) Si j'étais roi, je vous comblerais de faveurs
 (1b) Si vous pouviez lire au fond de mon cœur, vous sauriez que...

Cet emploi est à mettre directement en rapport avec le *si* + IMP de modalité optative (exemple 2) et indirectement, car il s'agit cette fois d'un contexte non conjectural, avec l'IMP ludique et mythique (exemples 3 et 4) :

- (2) Ah ! Si vous pouviez lire au fond de mon cœur ! (Diderot)
 (3) Moi j'étais le roi et vous étiez mes filles
 (4) Il était une fois un roi qui avait trois filles

Les exemples (5) et (6) illustrent le second type d'emploi, moins typique mais non moins courant que le précédent : en principale et en corrélation avec un *si* + PQP hypothétiques.

- (5) S'il était resté, il *était* maintenant professeur à la Sorbonne (apud Wilmet 1976)
 (6) Je faillis demander cette fillette en mariage. Certes, si nous avions passé huit jours ensemble, je *l'épousais*. (Maupassant)

L'IMP de (6) a ceci de particulier qu'il commute avec un COND passé. Mais, à la différence de ce dernier, l'IMP ne se limite pas à projeter le procès dans un monde contrefactuel, il signifie qu'à un moment donné le procès a été sur le point de s'accomplir, ce qui fait de l'IMP une réplique de la périphrase *je faillis demander*, donc un IMP d'imminence manquée.

En appliquant à l'énoncé hypothétique de (6) une double transformation : conversion de l'hypotaxe en parataxe et nominalisation de la conditionnelle, on obtient l'énoncé de (7).

- (7) Je faillis demander cette fillette en mariage. Huit jours avec elle et je l'épousais
 (8) Un mètre de plus et la voiture se jetait sur le capot d'un autobus. (Laffitte)

Si en (5) et (6) l'IMP commute sans problèmes avec le COND, en (7) et (8) une telle possibilité est nettement plus réduite. Mais les deux formes peuvent coexister dans un système hypothétique reposant sur la parataxe, comme le montre l'exemple (9), qui peut être réduit par nominalisation à (10).

(9) Il eût fait un geste, il eût seulement touché le bas de ma robe et je l'*abattais* et je me *tuais* ensuite. (Anouilh)

(10) Un seul geste, un simple attouchement et je l'*abattais* et je me *tuais* ensuite

Dans tous les cas de (1) à (10), on a un IMP de modalité irréelle qui permet de construire un univers imaginaire en rupture avec la réalité actuelle.

Remarquons en passant les différences qui séparent (1) de (3) et (4) : l'IMP hypothétique est soumis à des contraintes linguistiques, comme l'IMP optatif en (2), tandis que l'IMP ludique et mythique sont associés à des conventions pragmatiques et discursives.

Dans les exemples (5) à (10) l'IMP se trouve en concurrence avec le COND, auquel il se substitue avec des effets contextuels assez différents d'un cas à l'autre. La présence d'un déictique en (5) montre que l'IMP fonctionne ici à la manière du COND : il sert à construire un monde contrefactuel à partir de la situation présente, liant ainsi l'énoncé au contexte d'énonciation. Mais, la prise en charge du chronotype ω confère à l'IMP un signifié modal distinct du COND : si le procès a été invalidé par la réalité actuelle, il y a eu un moment où il avait de grandes chances de se réaliser, où il aurait suffi de peu qu'il se réalise.

Dans les cas où il se substitue à un COND passé, l'IMP est interprétable – conformément à son signifié virtuel – par rapport à un repère passé, explicité en (6) et (7) par le cotexte : le PS qui insère l'énoncé dans la cohésion narrative. L'IMP non corrélatif de (7), (8) et (10) marque un net changement d'optique par rapport au COND.

À une représentation logique, objective du rapport condition-conséquence, l'IMP non corrélatif substitue une *représentation subjective* qui abolit la *consecutio temporum*, gommant ainsi le rapport de cause à effet. C'est que le locuteur se transporte mentalement à un moment R du passé où les deux parties du procès étaient encore perceptibles : la partie ω déjà accomplie et la partie α qui restait encore à accomplir. Non prise en charge par le locuteur, la partie α se trouve reléguée dans un monde possible, créant ainsi cette « situation d'expectative comparable à l'avenir » dont parle Martin (1987 : 130).

La mémoire discursive à court et à moyen terme, prête à cette représentation la valeur d'une image d'univers où le possible devient impossible et la réalité inconnue devient non réalité. La mise en perspective du procès, qui est aussi une mise en scène, concourt à créer un effet de suspens qui explique, croyons-nous, le côté dramatique qu'on attribue en général à l'IMP d'imminence manquée.

2.2. L'imparfait ludique et hypocoristique

Le transfert mental de la réalité actuelle dans un univers imaginaire peut s'effectuer non pour sanctionner une conception périmée du monde mais pour construire un univers de données fictionnelles qui représente une alternative à la réalité immédiate.

À la suite de R. Martin (1987), nous distinguons le contrefactuel du fictionnel. L'un se présente d'emblée comme faux, tandis que l'autre s'évertue à créer l'illusion du vrai. Dans les récits fictionnels le locuteur se double d'un narrateur dont l'univers de croyance fait corps commun avec l'univers de la fiction.

Si l'IMP de *Il était une fois* est associé aux conventions d'un certain genre discursif, ceux que nous abordons ici sont étroitement associés à une activité ludique. Ils présentent sur ce point des similitudes avec le présent historique, qui suppose, selon Langacker (1991: 263), « some kind of mental transfer, whereby the speaker assumes a non-standard vantage point as part of a special mode of discourse ». Le locuteur-narrateur adopte le centre de perspective de la fiction secondaire, à partir duquel les faits passés « are seen as immediate » : c'est qu'ils sont envisagés comme cotemporels de l'acte d'énonciation qui les décrit.

Mais dans le cas de l'IMP ludique et hypocoristique, le transfert mental fait reculer le point de perspective, déplaçant le procès de la réalité immédiate dans une réalité non immédiate que le contexte d'énonciation transforme en non réalité. Les participants se transportent dans un univers alternatif où ils assument les rôles de leur choix (cf. 11) ou dans un monde où les bébés et les animaux familiers sont doués de l'usage de la parole (cf. 12).

- (11) a. On va jouer au papa et à maman. Tu étais le papa et moi j'étais la maman
(*apud* Wilmet 1976)
b. Moi j'étais malade et tu appelais le docteur (*apud* Grevisse 1970)
- (12) a. Qu'il dormait bien le bébé dans sa voiture !
b. Bonjour mon mignon. Que tu étais mignon (*apud* Wilmet 1976)
c. J'avais de beaux yeux moi ! (*apud* Maingueneau 1981).

Ce qui permet au locuteur d'adopter une « position non standard », en (11) comme en (12), c'est le jeu. Nous suivons sur ce point Wilmet, qui voit dans l'emploi hypocoristique « une sorte d'imparfait de théâtre : l'adulte, tout en s'adressant à l'enfant parle à la cantonnade : « attention, je suis dans le jeu, dans le fictif » (1976 : 104).

Les deux emplois diffèrent en revanche par leurs rapports aux personnes du dialogue. En (11), les pronoms *je* et *tu* indiquent que l'échange est possible, mais qu'il doit observer les règles du jeu. En (12), l'échange est interdit, puisque le locuteur ne peut référer au destinataire qu'en recourant à la 2^e, à la 3^e, voire même à la 1^{ère} personne.

L'IMP ludique et hypocoristique sont indissociables d'un contexte d'énonciation et d'un type de comportement qui s'apparente à *l'agir dramaturgique* de J. Habermas. Basé sur des mécanismes de mise en scène, l'agir dramaturgique suppose que les protagonistes d'une interaction constituent réciproquement pour eux-mêmes un public devant lequel ils se présentent. C'est le comportement ludique qui permet de réinterpréter le clivage réalité immédiate – réalité non immédiate dans le sens d'un contrat de fiction.

3. Effets de perspective et modalités

Les emplois dont il sera question par la suite mettent en œuvre un autre ordre d'opérations mentales. Elles consistent à déplacer le procès du domaine de la réalité inconnue dans celui de la réalité connue ou vice-versa, en vue de produire des effets de perspective propres à susciter une réinterprétation de la modalité propositionnelle et/ou illocutoire de l'énoncé.

Il s'avère ainsi que les significations modales passent par des effets de perspective résultant du décalage entre la référence temporelle actuelle de l'énoncé et la référence virtuelle du tiroir verbal. Seront réexaminés tour à tour le présent et le passé composé d'anticipation, le futur de rétrospection et d'hypothèse.

3.1. Le présent d'anticipation face au futur

Le PR « pro futuro » sert à déplacer le procès à venir d'une région de la réalité inconnue dans la réalité immédiate, directement accessible à partir du contexte d'énonciation. Le procès en question fait référence à des activités ou à des états planifiés dans « une portion d'avenir déterminée à partir du moment présent » (Le Goffic et Lab 2001 : 77).

- (13) Jeudi prochain j'*ai* cours à dix heures
- (14) Cet été nous *partons* dans le Midi
- (15) Jacques *prend* sa retraite en 2011
- (16) Attends, je *ferme* la porte et je *descends*

Le sens de futur résulte en (13), (14), (15) de l'interaction entre le morphème de présent et une expression temporelle marquant une datation future: *demain, ce soir, cet été, dans une semaine, jeudi prochain* ou *le jeudi 16 septembre, le 16 septembre 2011, en 2011*, etc.

Ce sont les expressions temporelles déictiques ou non déictiques qui concourent de manière décisive à la construction de la référence future. Qu'il s'agisse d'un moment proche ou éloigné, ce futur apparaît comme nettement distinct du présent d'énonciation. Il diffère par là du « futur immédiat » (exemple 16), qui se présente plutôt comme un *continuum* temporel présent-futur (cf. Florea 2005).

Cet usage est connu non seulement du français et des langues romanes mais aussi des langues germaniques. En anglais, où le futur avec *shall* et *will* a un statut temporel discutable, on recourt couramment au *simple present* ou au *progressive present* pour exprimer l'ultériorité au moment de l'énonciation.

Ce fait est d'autant plus significatif que le *progressive present* était destiné au départ à restreindre le contenu extensible du *simple present*. On peut y voir un argument de poids en faveur de l'idée que le « will-deleted future » tout comme le présent *pro futuro* est un type à part de futur, dont l'interprétation fait intervenir « the notion of control by the speaker or his knowledge of control » (Lakoff cité par Zdrenghea & Townson 1995 : 106).

Ce type de futur, qui réfère, selon Zdrenghea & Townson, « to a definite future occasion », dérive de la réinterprétation de l'événement à venir « as fact », c'est-à-dire comme ayant le degré de certitude qu'on assigne normalement à des événements présents ou passés.

L'analyse de Le Goffic et Lab (2001) va dans le même sens et plus loin encore. Pour eux, l'effet de ce décalage temporel intéresse non pas tant la modalité propositionnelle que la modalité illocutoire de l'énoncé. Le présent *pro futuro* sert à exprimer « un constat anticipé », à asserter « ce qu'il est prévu que l'avenir sera » (2001 : 79), à savoir un espace temporel maîtrisé par le locuteur, idée qui rejoint la notion de « control by the speaker » de Lakoff.

Un tel énoncé ne peut avoir d'autre valeur modale que celle de « stricte assertion », ce qui fait que le présent « pro futuro » ne saurait être automatiquement remplacé par le futur simple, car ce dernier pourrait transformer le constat anticipé en promesse ou en engagement.

Une telle substitution conduit en (13), (14), (15) à une représentation dénotant un net changement d'optique et d'attitude chez le locuteur. *J'aurai cours, nous partirons, il prendra* ne font plus référence à un fait établi, décidé, planifié mais à un fait projeté, dont la réalisation ne dépend plus du locuteur.

Le PR induit une réinterprétation du procès à venir comme un fait établi, par déplacement de la réalité projetée dans la réalité immédiate sur laquelle le locuteur a un contrôle direct. D'où une réinterprétation de la valeur illocutoire de l'énoncé : la prévision ou l'annonce associées au FS cèdent la place à un constat anticipé, une assertion à part entière.

3.2. Le passé composé face au futur antérieur

L'usage « extensif » du passé composé, qui fait pendant au précédent, peut être appelé PC d'anticipation. Il permet de constater qu'un énoncé peut contenir des indications temporelles contradictoires sans donner lieu pour autant à des contradictions temporelles.

Les exemples ci-dessous permettent de comparer deux images du futur : celle que peut en donner un énoncé au PC (ex. 17 à 19) et celle qu'en donne le futur lui-même (ex. 20-21).

- (17) Attends un peu, *j'ai fini* dans un instant
- (18) Demain ils *sont partis* (apud Kleiber 1993)
- (19) Si le petit *n'est pas revenu* avant minuit, on téléphone à la police
- (20) *J'aurai fini* dans un quart d'heure (apud Imbs 1960)
- (21) Demain elle *aura tout consommé et consumé*. (Saint-Exupéry)

Comme dans le cas du PR *pro futuro*, c'est l'expression temporelle qui assigne à l'énoncé sa référence temporelle actuelle : postériorité au présent d'énonciation. Et comme dans le cas précédent, le procès à venir se voit déplacé de la sphère de la réalité inconnue dans celle de la réalité connue. À cette différence près que cette fois il s'agit de la réalité non-immédiate.

Si cet usage extensif du PC ne donne pas lieu à une contradiction temporelle, c'est parce que la valeur qu'il met en jeu n'est pas l'antériorité mais l'accompli. Si l'indication temporelle externe contredit le signifié temporel virtuel du PC, elle ne s'en combine pas moins avec son signifié aspectuel.

Un tel PC se substitue au futur antérieur, une forme plus rarement employée dans la langue courante, comme en témoignent les exemples (20) et (21). Le déplacement du centre de perspective concourt à produire des effets contextuels visant en (17) et (18) la réévaluation de la modalité illocutoire. L'acte de promesse ou de prévision est réinterprété de nouveau comme un constat anticipé, ce qui implique de la part du locuteur une prise en charge totale.

En (19), la présence d'un *space-creating subordinator* signale une prise en charge partielle et confère à l'énoncé la valeur d'une assertion hypothétique. Bien qu'exprimant une hypothèse probable, une telle construction renvoie à un autre espace mental que (17) et (18). Il ne s'agit plus d'une « réalité projetée » mais d'une « réalité potentielle ».

Il faut remarquer aussi que, si les situations évoquées par (17) et (18) trouvent une possible « image alternative » en (20) et (21), l'hypothèse construite en (19) par *si* + PC n'a pas d'équivalent au futur, vu les contraintes qui interdisent d'associer ce tiroir au *si* hypothétique.

3.3. Le futur de rétrospection face au passé composé

C'est un usage symétrique du précédent : le FA se substitue au PC, donnant lieu à une interprétation modale connue sous le nom de « futur expansif » (Wilmet 1967), « futur de rétrospection » (Wagner et Pinchon 1991) ou « futur de bilan » (Maingueneau 1981).

(22) On *aura passé* en somme une très belle soirée

(23) En quelques jours *j'aurai vu* mourir deux mondes (*apud* Grevisse 1970)

(24) Décidément, on *aura tout vu* !

(25) Et Sandoz, se décidant à quitter la fosse à demi comblée, reprit : « Nous seuls *l'aurons connu* [...] Plus rien, pas même un nom ! » (Zola)

En l'absence d'une expression temporelle à référence actuelle, l'interprétation de ces énoncés repose entièrement sur les données contextuelles et sur les connaissances d'arrière-plan. La seule marque lexicale qui peut intervenir est un connecteur argumentatif tel *en somme*, *en définitive*, *décidément*, *en fin de compte*.

Mais son rôle est considérable, car il oriente clairement l'interprète vers une lecture conclusive. Si celle-ci peut être explicitée par l'énoncé, l'interprétation temporelle « on a passé », « j'ai vu », « on a vu », « nous l'avons connu » fait en revanche l'objet d'une implication obtenue par inférence.

Sur le plan de la représentation temporelle, on assiste à un changement de perspective : le point de perspective est déplacé du présent – où il se situerait avec le PC – dans un futur qui nous semble tenir de la « réalité projetée » (*projected reality*

de Langacker 1991). Le locuteur crée ainsi un espace mental propre à faire augmenter la profondeur de perspective qui permet de porter sur les choses un *regard définitif*. C'est que le locuteur croit avoir acquis une certitude qui exclut désormais toute réserve ou remise en question (cf. Maingueneau 1981).

Cet effet de perspective induit une interprétation modale. Le fait rapporté est soumis à un jugement de valeur : il a une signification particulière (ex. 22), voire exceptionnelle (ex. 23 à 25) pour un locuteur qui tient à manifester ainsi son total engagement intellectuel et affectif. À noter que trois de ces exemples associent le FA à la modalité exclamative et que deux d'entre eux comportent une prédication en *voir* + pronom personnel.

Le futur « expansif » semble donc marquer « une augmentation du degré d'auto-implication » du locuteur, c'est-à-dire un effet de *tension* dans le sens de Vion (1992). Selon cet auteur, les sujets parlants peuvent, par certains choix lexicaux, manifester un degré élevé de subjectivité. Or il s'avère que les modalités d'auto-implication intéressent non seulement le « niveau idéal » du discours mais aussi celui de l'organisation grammaticale, notamment le choix de la forme temporelle.

Cet usage interprétatif du FA dérive de sa valeur aspectuelle de base : l'accompli dans le futur. Dans les exemples précédents le repère futur est implicite, mais, dans l'exemple (26), il est explicité par une double indication temporelle :

- (26) Ce jour viendra et, ce jour-là, nous *aurons remporté* une grande victoire
(Grevisse 1970)

L'explicitation du repère futur induit une tout autre lecture : assertion prospective associée à un acte de prévision. Si l'on supprime les indications de futur, l'interprète sera amené à construire un contexte où le FA dénote l'accompli par rapport au moment de la parole.

Le décalage entre le temps des événements (passé) et le point de perspective (futur) conduit en fin de compte à modifier la valeur argumentative de l'énoncé. Si le PC en aurait fait un simple constat-rapport (cf. *on a passé, j'ai vu, nous l'avons connu*), le FA lui confère la force d'une conclusion. Ce qui explique la fréquence relative de cet emploi dans le discours journalistique, notamment dans les « genres du commentaire » (cf. de Broucker 1995) qui supposent de la part de l'auteur un degré plus élevé d'implication subjective.

- (27) Il *aura fallu* la mort de 14 personnes lors d'affrontements entre manifestants et forces de police indiennes [...] vendredi 16 mars pour que les autorités locales suspendent le projet d'installation d'une zone économique spéciale.
- (28) Ces conflits *auront mis* en évidence l'iniquité de la loi britannique de 1984 sur lesquelles reposent ces expropriations [...] Ils *auront aussi obligé* le gouvernement à mettre en place un comité en vue de la réformer.

(*Le Monde* du 20 mars 2007)

Ces deux séquences figurent dans le premier et respectivement dans le dernier paragraphe de l'article, « lieux stratégiques » de l'information. Mais il ne s'agit pas tout simplement ici de faire passer une information, il s'agit aussi d'évaluer la portée de l'événement, autrement dit d'en construire à la fois une représentation et une interprétation.

Ces exemples confirment l'analyse que nous avons proposée du futur de rétrospection comme tiroir servant à porter un jugement sur le contenu asserté. Toujours est-il que la part du lexique et de la syntaxe dans cet effet de sens n'est point négligeable.

3.4. Le futur d'hypothèse face au présent ou au PC

Le futur antérieur « restrictif » se substitue lui aussi à un PC à valeur d'accompli, mais cette fois non plus pour perpétuer cette valeur mais « pour la différer ou la récuser » (Wilmet 1976). En effet, dans les exemples (29) à (32), l'emploi du futur suscite une lecture modale radicalement opposée à celle de 3.3. Cet emploi modal est appelé tantôt « futur de probabilité », tantôt « futur d'hypothèse » ou « futur conjectural ».

- (29) On a sonné deux fois. Ce *sera* le facteur
- (30) Marie n'est pas venue. Elle *aura* encore sa migraine
- (31) Aucune lettre de Paul. Il *aura perdu* mon adresse
- (32) Je ne trouve pas mes lunettes – Tu les *auras laissées* en haut
- (33) Au moins, s'il est dehors, il n'*aura* pas trop froid (Martin du Gard)

De nouveau, le point de perspective se trouve déplacé de l'instance actuelle de discours dans le futur, mais pour des raisons que Damourette et Pichon expliquent en ces termes : « L'instant à venir d'où l'on considère l'événement est l'instant où l'on aura acquis, sur la question débattue, une certitude que l'on n'a pas encore » (*apud* Martin 1987 : 117).

Martin reformule cette idée dans les termes de la sémantique des univers de croyance. Le « futur conjectural » procède d'un décalage entre le temps *de re*, temps des faits évoqués dans la proposition, et le temps *de dicto*, temps de la prise en charge de la proposition par le locuteur. En termes de grammaire cognitive, le contenu représenté est situé dans une région de la réalité inconnue qui n'est plus la « réalité projetée » mais la « réalité potentielle ». Ce sont les deux types de représentations que Langacker associe aux opérations modales portant sur un état présent ou futur de la réalité. On peut remarquer une certaine convergence entre l'analyse sémantique et les approches cognitive et pragmatique.

En (29), (30), (31) le contexte d'énonciation, corroboré par les relations de discours, oriente vers une lecture explicative : le second énoncé fournit à chaque fois l'explication de l'état de choses présenté par le premier. Dans l'exemple (29) il s'agit

d'identifier la personne qui a sonné (présente mais située hors de l'espace perceptif des locuteurs) alors qu'en (30) et (31), il s'agit d'identifier la raison pour laquelle un événement attendu n'a pas eu lieu.

En (32), le constat et l'explication se distribuent entre les deux interventions d'un échange, alors que l'exemple (33) nous fait revenir au discours monologal. Le dernier exemple est intéressant dans la mesure où il pourrait éclairer l'origine de cet emploi modal : la structure corrélatrice *si* + PR + FS servant à exprimer l'hypothèse probable entretient des rapports de paraphrase avec le futur restrictif.

La substitution du FS par le PR et du FA par le PC entraîne, dans la plupart de ces cas, le recours à un verbe ou à un adverbe modalisateur : « c'est peut être le facteur », « elle a sans doute sa migraine », « il doit avoir perdu mon adresse », « tu les as laissées en haut, je crois ».

Le décalage entre la forme temporelle attendue (PR ou PC), en vertu de l'hypothèse contextuelle portant sur les relations de discours, et la forme temporelle choisie par le locuteur (FS ou FA) est interprété comme un décalage relatif à la prise en charge de la proposition. Le fait que la découverte de l'identité ou de la cause se trouve reléguée dans un monde possible (la « réalité potentielle » de Langacker), conduit à inférer que l'explication fournie par le locuteur n'est que *provisoire* et doit être prise pour une simple hypothèse.

Sur le plan de l'engagement énonciatif, les effets de la réévaluation illocutoire visent plutôt ce que Vion appelle *modulation*, car différer le moment de la prise en charge d'un énoncé revient, de la part du locuteur, à diminuer les risques d'une trop forte implication subjective. Si le « futur expansif » donnait lieu à un discours quelque peu emphatique, le « futur restrictif » conduit plutôt à un discours « précautionneux ».

4. La mise en perspective temporelle comme mise en texte

Dans ce qui suit nous essayons d'illustrer par quelques analyses de textes l'apport des temps verbaux à la construction de ces « images alternatives » qui participent, selon Langacker, d'expériences mentales qualitativement différentes.

Nous avons choisi à ce propos deux articles de presse relevant du genre commentaire et respectivement du genre nécrologie. La presse écrite généraliste offre par son contrat de parole, ses stratégies discursives et surtout par ses « normes de lisibilité » un terrain propice pour une telle analyse. La « lecture tabulaire » de la page de journal (Peytard 1975) impose le recours à divers outils de hiérarchisation et de différenciation propres à permettre une organisation optimale de « l'aire scripturale ».

Parmi ces outils, le chapeau, le sommaire et la titraille représentent sans conteste les principaux vecteurs de mise en page de l'information. Ils nous intéressent ici dans la mesure où ils offrent autant de formules de réécriture de l'article-source, qui reposent essentiellement sur la reformulation paraphrastique. Cette opération n'est pas seulement destinée à étayer la fonction pragmatique et l'orientation argumentative du chapeau ou des titres, c'est avant tout une « opération technique » précontrainte par le contexte discursif (cf. Laborde-Milla 1997).

Les temps verbaux, qui assurent le relais des prédicats, y interviennent à côté d'autres procédés de cohésion, notamment des anaphoriques, qui assurent le relais des arguments. Par leur aptitude à créer des effets de perspective en déplaçant le point de référence, les tiroirs verbaux permettent au journaliste de présenter un événement sous divers angles et à différents niveaux de spécification. Les passages ci-dessous montrent comment deux ou trois formes temporelles concourent à la mise en scène d'un même événement.

4.1. Le premier exemple réunit le titre, le sous-titre, le 1^{er} et le 5^e paragraphe d'un commentaire portant sur la première réaction de Jacques Chirac à la crise déclenchée en novembre 2005 par l'émeute des banlieues. Le soulignement en gras ou en italique appartient au journal.

(34) **Jacques Chirac réagit dix jours après le début de la crise**

« La priorité absolue est le rétablissement de la sécurité », a affirmé le président de la République.

Il aura fallu dix jours et surtout dix nuits d'émeute dans les banlieues pour que Jacques Chirac décide de se montrer dans la cour de l'Élysée, dimanche 6 novembre, vers 19h45, à l'issue d'un conseil de sécurité intérieure réunissant sept ministres. Et qu'il prononce quelques mots sur la « *priorité absolue* » qu'est « *le rétablissement de la sécurité et de l'ordre public* ».

.....

Depuis le début de cette crise, l'Élysée n'a été clairvoyant qu'une seule fois ... dimanche soir [...] Pour le reste, l'entourage du chef de l'État nie toute évidence que celui-ci a trop tardé à se montrer et à intervenir, bref qu'il n'a pas évalué la gravité de la crise qui montait.

(*Le Monde, sélection hebdomadaire* du 12.11.05, page 5)

Par le biais des opérations de reformulation, qui relie le titre au sous-titre et au corps de l'article, l'événement est reconstruit tour à tour par le PR, le PC, le FA et de nouveau le PC.

Le titre lapidaire fournit un simple aperçu de l'événement : le présent concourt à en donner une image globale et à l'inscrire dans l'actualité, assurant au titre la lisibilité et la visibilité dont il a besoin pour remplir ses fonctions d'information et d'incitation.

Le sous-titre se situe à un niveau de spécification supérieur : le PC du verbe *affirmer* sert à introduire le discours du chef de l'État, explicitant ainsi le contenu du verbe *réagir* qui figurait dans le titre. À la différence de *réagit*, qui reconstruit un événement passé, inséré par le journal dans son *agenda setting*, le PR du discours direct est un présent actuel.

Le PC du sous-titre apporte un premier complément d'information au titre, les autres étant apportés progressivement par le corps de l'article. D'abord par le premier paragraphe, qui reformule à la fois les titres et le texte de l'article : les premiers par une paraphrase explicative, le dernier par un résumé à fonction d'attaque.

Ce n'est pas par hasard que ce premier paragraphe commence par « il aura fallu dix jours et dix nuits ». Loin de faire un simple « bilan » des défaillances de l'institution présidentielle face à l'aggravation de la crise, le FA concourt à reconstruire l'événement déjà annoncé sur le mode du commentaire. La construction *il aura fallu* + SN *pour que* + P sert au journaliste à porter un jugement sur le chef de l'Etat, dont il critique le manque de lucidité et la lenteur. Elle confère à l'attaque l'orientation argumentative qui sera aussi celle de l'article tout entier, comme en témoigne la fin du 5^e paragraphe : « L'entourage du chef de l'Etat nie que celui-ci a trop tardé à se montrer et à intervenir... ».

Les trois paragraphes intermédiaires détaillent le discours du président par un retour au PC qui constitue dorénavant le principal ancrage temporel du texte : *le président a assuré que des décisions avaient été prises ; il a menacé de sanctions « ceux qui veulent la violence » ; il a affirmé que le gouvernement était « déterminé à poursuivre l'effort engagé » dans le domaine de la justice et de l'égalité des chances...*

L'apport de ces quatre unités (deux péritextuelles et deux textuelles) à la construction de l'événement est assez différent autant pour la quantité d'information qu'elles fournissent que pour le degré de prise en charge et d'engagement énonciatif du scripteur. Les plus neutres de ce point de vue sont le sous-titre et les paragraphes 2, 3 et 4 qui ne font que détailler et reproduire en partie le discours de J. Chirac. Le titre laisse déjà entrevoir cette attitude critique qui domine le premier paragraphe et qui adopte à la fin la tonalité d'un réquisitoire.

4.2. L'apport des tiroirs verbaux à la mise en forme et à l'emboîtement hiérarchique de l'information est particulièrement manifeste dans le second exemple, qui réunit les passages significatifs d'un article appartenant au genre nécrologie. Un tel article comporte, dans un ordre variable, les trois séquences suivantes : annonce du décès, évaluation synthétique de l'œuvre du défunt et courte biographie marquant des arrêts sur les étapes principales de sa carrière.

(35) LES GENS DU MONDE

Glenn Ford, acteur américain d'origine canadienne, est mort à Beverly Hills (Californie), mercredi 30 août. Il était âgé de 90 ans.

Le nom de Glenn Ford est attaché à un cinéma hollywoodien qui, après la guerre, commence à exprimer toute une série d'inquiétudes [...] Glenn Ford, avec plus de cent films à son actif, aura représenté un type de héros plus réaliste, en phase avec ce basculement du cinéma américain.

G.S.N. Ford est né le 1^{er} mai 1916 à Sainte Christine, au Canada. Sa famille émigre en Californie en 1924. Après quelques années de théâtre, il est embauché par le studio Columbia en 1939. Durant la guerre il interrompt sa carrière, effectue une partie de son service en France. Il épouse l'actrice Eleanor Powell en 1943. Il divorcera de celle-ci en 1959.

C'est donc après guerre qu'il parvient au vedettariat. D'abord un film avec Bette Davis puis surtout *Gilda*, avec Rita Hayworth. Le film deviendra mythique pour une célèbre scène [...] Ford est désormais une des stars de la Columbia. La rencontre avec Fritz Lang sera décisive [...]

Glenn Ford tiendra le rôle principal dans plusieurs westerns [...] Vincente Minelli lui confiera deux rôles importants [...] Il sera en 1961 la vedette du film de Frank Capra [...] Mais, avec les années 1960 c'est toute une période qui prend fin à Hollywood [...] Il y aura encore quelques bonnes surprises [...] Glenn Ford devient alors une vedette de la télévision [...] Celui qui déclarait n'avoir incarné que lui-même à l'écran ne tournera plus après 1991.

(*Le Monde, sélection hebdomadaire* du 9.09.06, page 12)

L'article mobilise les formes temporelles du système orcentrique qui correspondent au plan du discours (Benveniste) ou plan embrayé (Maingueneau). Le relais des tiroirs verbaux s'associe clairement à l'organisation séquentielle du texte et fonctionne comme un vecteur de planification discursive.

Le PC présente deux occurrences qui évoquent la mort de Glenn Ford (début du texte) et sa naissance (début du 3^e paragraphe). En relation avec les dates chiffrées, le tiroir verbal insère ces moments dans la chronologie objective.

La perspective de locution change au second paragraphe qui propose une évaluation synthétique de la carrière de Glenn Ford et un portrait du type de héros qu'il a incarné à l'écran. Les tiroirs verbaux changent en conséquence : le PC se voit remplacé par le couple PR de caractérisation / FA de rétrospection. Nouvelle occurrence de ce type de futur qui confirme l'analyse que nous en avons proposée en 3.3. Le journaliste exploite l'effet de perspective créé par le FA pour émettre un jugement à la fois qualifiant et classifiant.

Tout le reste de l'article, qui reconstruit la biographie artistique de Glenn Ford, est dominé par l'alternance PR / FS historiques, que nous avons relevée également dans bien d'autres textes du même genre, ce qui confirme le rôle important dévolu à ces tiroirs, surtout après 1980, comme « temps pivots de l'histoire » (cf. Revaz 2002).

Grâce aux tiroirs verbaux, le récit de vie se présente tantôt comme un aperçu biographique (alternance PC / PR historique), tantôt comme un parcours professionnel marquant les étapes de cette carrière artistique (alternance PR / FS historiques). Les nombreux changements de perspective que les temps verbaux impriment au récit, qui passe assez rapidement d'une visée rétrospective à une visée actuelle puis à une visée prospective, constituent une illustration des plus éloquentes de ces *focal adjustments* des processus cognitifs qui permettent des « prises de vue » différentes de la même situation.

À la différence du PR, qui, en supprimant l'écart temporel, place le récit de vie dans la perspective de l'acte d'énonciation, le FS déplace fictivement dans un « monde projeté » ce que l'article présente comme un destin accompli. Le point de vue associé au présent tend ainsi à « aplatir » les choses, alors que la tension du regard anticipatif leur confère un relief particulier. Ce qui explique l'emploi préférentiel du PR pour résumer une époque de la vie (cf. le paragraphe évoquant la jeunesse de Glenn Ford) ou pour présenter le sujet de ses films les plus importants.

C'est le futur qui est préféré en revanche quand il s'agit de marquer les moments décisifs de la biographie artistique du protagoniste : son premier grand rôle dans *Gilda*, la rencontre avec Fritz Lang et avec Vincente Minelli et la série des rôles qui lui apportent la consécration. Une certaine affinité apparaît ainsi entre ce futur historique et le FA « de bilan » qui orientent tous les deux la lecture vers un jugement évaluatif.

5. En guise de conclusions

Les usages dérivés des temps verbaux s'écartent de leur signifié virtuel sans le mettre en question pour autant. Le signifié virtuel intervient dans la construction du sens comme signifié aspectuel (voir 3.2. 3.3. 3.4.) et comme signifié temporel en rapport avec le déplacement du point de perspective (voir 2.1. 2.2. 3.3. 3.4.).

Les mécanismes cognitifs ainsi que le fonctionnement discursif de l'imparfait contrefactuel ou fictionnel montrent qu'il est, à l'instar du présent historique, un « embrayeur du point de vue » (cf. Rabatel 1998) et une forme linguistique au service de la subjectivité. Tout en ayant une incidence directe sur la modalité d'énoncé, la nouvelle représentation qu'il sert à construire est liée à un changement de perspective temporelle.

Le déplacement du point de perspective s'associe dans d'autres cas à l'émergence de significations modales qui concernent moins la modalité propositionnelle que la modalité illocutoire de l'énoncé. Celle-ci fait l'objet d'une réinterprétation déterminée par le degré d'*engagement* énonciatif du locuteur à l'égard de ce qu'il dit.

Les emplois modaux, comme les emplois "historiques" des temps verbaux peuvent être décrits « in terms of our capacity for conceiving a situation as it appears from different perspectives » (Langacker 1991 : 266). La grammaire cognitive se sert du terme *image* pour décrire cette habileté que nous avons à représenter une situation de diverses manières. La perspective est une composante essentielle des *focal adjustments* qui interviennent dans ce type d'opérations mentales.

En tant qu'ils concourent à mettre en place une nouvelle représentation discursive, qui concerne non plus le repérage temporel mais les rapports du locuteur à son énoncé et/ou à l'allocutaire, les usages modaux des temps verbaux sont des usages essentiellement interprétatifs, impliquant le traitement conjugué de l'information linguistique et pragmatique.

BIBLIOGRAPHIE

1. Bronckart, J.P. (1993). « L'organisation temporelle des discours. Une approche de psychologie du langage », *Langue française*, 97, pp. 3-13.
2. De Broucker, J. (1995). *Pratique de l'information et écritures journalistiques*, Paris, CFPJ.
3. De Saussure, L. (2003). *Temps et pertinence. Eléments de pragmatique cognitive du temps*, Bruxelles, De Boeck. Duculot.

4. Florea, L.S. (1999). *Temporalité, modalité et cohésion du discours*, Bucarest, Babel.
5. Florea, L.S. (2004), « Temps, aspect et perspective de locution », *Studia Universitatis Babeş-Bolyai - Philologia*, XLIX, 3, pp. 19-25.
6. Florea, L.S. (2005). « Narration au présent, deixis fictionnelle et point de vue », *Revue de sémantique et pragmatique*, 17, pp. 69-88.
7. Grevisse, M. (1970 et 1988). *Le Bon Usage. Grammaire française*, Gembloux, Duculot.
8. Kleiber, G. (1993). « Quand l'anaphore se lie aux temps grammaticaux », *Le temps de la phrase au texte*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, pp. 116-166.
9. Imbs, P. (1960). *L'emploi des temps verbaux en français moderne*, Paris, Klincksieck.
10. Laborde-Milaa, I. (1997). « Le chapeau de presse : (re)formulation et visées pragmatiques », *Pratiques*, 94, pp. 101-114.
11. Langacker, R.W. (1987-1991). *Foundations of Cognitive Grammar*, 2 volumes, Stanford University Press, California.
12. Le Goffic, P. et Lab, F. (2001). « Le present *pro futuro* », *Cahiers Chronos 7*, (textes réunis par P. Le Goffic), Amsterdam-Atlanta, Rodopi, pp. 77-98.
13. Lyons, J. (1995). *Linguistic Semantics. An Introduction*, Cambridge, C.U.P.
14. Maingueneau, D. (1981/1994). *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.
15. Martin, R. (1987). *Langage et croyance. Les univers de croyance dans la théorie sémantique*, Bruxelles, Mardaga.
16. Moeschler, J. (1994). « Anaphore et deixis temporelles : sémantique et pragmatique de la référence temporelle », in J. Moeschler, A. Reboul, J. M. Luscher, J. Jayez, *Langage et pertinence*, Presses universitaires de Nancy, pp. 39-54.
17. Moeschler, J. (1998). « Pragmatique de la référence temporelle », in *Le temps des événements* (sous la direction de J. Moeschler), Paris, Kimé, pp. 157-180.
18. Peytard, J. (1975). « Lecture(s) d'une aire scripturale : la page de journal », *Langue française*, 28, pp. 34-60.
19. Rabatel, A. (1998). *La construction textuelle du point de vue*, Lausanne-Paris, Delachaux-Niestlé.
20. Revaz, F. (2002). « Le présent et le futur historiques : des intrus parmi les temps du passé ? », *Le français d'aujourd'hui*, 139, pp. 87-96.
21. Rocci, A. (2000). « L'interprétation épistémique du futur en italien et en français : une analyse procédurale », *Cahiers de linguistique française*, 22, pp. 241-274.
22. Schnedecker, C. (2005). « Les chaînes de référence dans les portraits journalistiques », *Travaux de linguistique*, 51, pp. 85-134.
23. Sthioul, B. (1998). « Temps verbaux et point de vue », in *Le temps des événements* (sous la direction de J. Moeschler), Paris, Kimé, pp. 197-220.
24. Vion, R. (1992). *La communication verbale. Analyse des interactions*, Paris, Hachette.
25. Wagner, R. & Pinchon, J. (1991). *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
26. Weinrich, H (1989). *Grammaire textuelle du français*, Paris, Didier-Hatier.
27. Wilmet, M. (1976). *Etudes de morpho-syntaxe verbale*, Paris, Klincksieck.
28. Zdrenghea, M. & Townson, N. (1995). *English Grammar*, 2nd ed., Cluj-Napoca, Clusium.